



COUPE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



COUPE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE

**23 NOVEMBRE COUPE: POUSSINS – PUPILLES –
BENJAMINS – MINIMES - CADETS -
JUNIORS – SENIORS (Masculin – Féminin)**

23 NOVEMBRE 2025

HALLE DES SPORTS ROGER-OUVRARD

6 allées Romain Rolland 95100 Argenteuil

COMBAT COUPE : UTILISATION DE PLASTRONS ELECTRONIQUES ZEMITA
(Pour toutes les Catégories)

Entrée : gratuite



CHAMPIONNAT DE FRANCE : SELECTION DEPARTEMENTALE ET COUPE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



INSCRIPTION DES COMBATTANTS

Les inscriptions se feront sur Martial Events à partir de la date de la publication jusqu'au **20 NOVEMBRE 2025 à MINUIT.**

Les frais d'inscriptions à la coupe et au championnat sont à **20 euros** par coach et par combattant
(**règlement à effectuer par carte bleue sur le site martial events <https://www.martial.events/fr>**)

Pour tout renseignement contactez : **Wilfried AVEGNON** au **0608909358**

Pas de foulard – pas de casquette- pas de voile

PESEES ET ACCREDITATIONS :

Accréditations pour la COUPE DEPARTEMENTALE :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). Le passeport sportif avec la licence de la saison 2025-2026 sera exigé lors de la remise des accréditations.

NOTA : les accréditations ne seront pas remises sans le passeport sportif.

Pesées COUPE :

Les clubs se chargeront de réaliser la pesée en leur sein et mettre les bonnes informations lors des inscriptions sur Martial Events. L'organisateur peu demander à vérifier le poids d'un combattant s'il y a un doute.

Les combats se dérouleront le 23 Novembre 2025

Les Protections :

- **Plastrons ZEMITA**
- **PROTEGE AVANT-BRAS et PROTEGE TIBIA**
- **MITAINE ET PITAINÉ (facultatif)**
- **Coquilles**
- **Protège dent (en fonction de la catégorie)**

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours,

ATTENTION : PAS BESOIN D'ETRE DE NATIONALITE FRANCAISE POUR PARTICIPER A LA COUPE DEPARTEMENTAL

COMPETITION

3 aires de combat de 8 m x 8 m

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

08h00 : Informations aux compétiteurs

09h00 : Début de la compétition

20h00 : Estimation de la Fin de compétition

ATTENTION LES HORAIRES PEUVENT CHANGER EN FONCTION DE LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE (si le cas se présente, le CDT vous informera en temps et en heure)

CATEGORIES

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr) /

REGLES DE LA COMPETITION

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr)

COUPE DEPARTEMENTALE - COMBAT

Dans chaque catégorie :

Les catégories seront subdivisées en POOL ; chaque POOL sera composé de 4 compétiteurs. Chaque combattant aura à faire 3 combats.

- La première place sera attribuée au combattant ayant gagné la majorité des combats
- La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant gagné la petite finale de troisième place
- La 4^{ème} place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu en petite finale de troisième place

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas de défaite.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

Attention : les combats de la coupe se dérouleront par pool de 4, 5 ou 6 Combattants en fonction du nombre d'inscrit

Important : La coupe Départementale des Benjamins, Minimes n'est pas qualificative.

